

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 27 SEPTEMBRE 2018 A 19H30

Étaient présents : M-Mme ; BOUTHEMY André-Maire, BOUVIER Michel, DELAHAIE Meddy, BUSSON Françoise, GEFFRAULT Fernand, BARON Rémi, GRANDGIRARD Pascal, NIEZ Sophie, DROUILLE Jérôme, GENOUEL Angélique

Étaient absents excusés : DELALANDE Bruno, JEULAND Stéphane, MARTIN Yannick

Secrétaire de séance : BARON Rémi

Date de convocation : 22 septembre 2018

Date d'affichage du compte rendu : 11 octobre 2018

1- Approbation du dernier compte rendu du conseil municipal

Monsieur le Maire revient sur le compte rendu du dernier conseil municipal : il n'y a ni question et aucune remarque, le compte rendu est approuvé.

2- TRAVAUX

- Maîtrise d'œuvre les Vallons 2

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du choix de la société TECAM et avoir signé avec celle-ci pour la maîtrise d'œuvre du futur lotissement : les Vallons 2, coût 15 750€ soit 18900 euros TTC. Françoise BUSSON fait part à Monsieur le Maire de son manque de concertation avec les élus ; il est décidé de recréer la commission des Vallons 1 pour suivre le dossier des Vallons 2.

- Avenants marchés en cours

- rue des lavandières

Monsieur le Maire présente les devis de l'entreprise Pigeon TP pour des travaux qui consistent en :

50 mètres de canalisation pour les eaux pluviales : 3 030 euros ht soit 3 636 euros ttc.

Extension chemin piéton : 1 898.40 €ht soit 2 278.08 € ttc

Le Conseil Municipal valide les devis présentés.

- Logement 2 place de l'église

Monsieur Bouvier, adjoint en charges des travaux rappelle la nécessité des réaliser des travaux supplémentaires en raison du mauvais état de la structure

infos : coût du surplus des travaux

Maçonnerie – MOULINS : 34 764 € ht soit 41 716€ ttc

Charpente – TOURNEUX : 2 664.66€ ht soit 3 197.59 €ttc

Serrurerie – SUIRE : 2 330.00 € ht soit 2 796€

- Limitation des accès aux abords de la salle de sport

Suite à l'enrochement réalisé pour dissuader les gens du voyage à-de s'installer autour du Centre Culturel ; Françoise BUSSON fait remarquer que ce n'est pas beau.

3- FINANCES

- Tarifs assainissement 2019

Monsieur le Maire informe le conseil de 14 nouveaux branchements : 6 en 2017 et 8 en 2018, la recette de 28 000€ confortera le budget assainissement.

Concernant la redevance, Monsieur le Maire propose, de reconduire en 2019 les mêmes tarifs que 2018.

Le Conseil Municipal délibère et vote :

10 voix : pour

- Part fixe : 45€
- forfait M3 : 2€/m³
- Forfait puits : 20m³/personne et par an

- Révision des tarifs de location des salles

Après débat le Conseil Municipal décide une augmentation du tarif de location des salles de 5 %, suite au vote.

Le conseil délibère et vote :

9 voix : pour

1 voix : contre

De plus le conseil décide la mise en place d'une réduction de 20 % sur la location du centre culturel du 1 novembre au 30 avril (Réveillons exclus), suite au vote :

8 voix: pour

2 voix : contre

<u>SALLE DE LA FONTAINE</u>	COMMUNE	ASSO	HORS COMMUNE
Réunion	40.00	gratuit	80.00
vin d'honneur	58.00	29.00	116.00
Week end	105.00	53.00	210.00
resa la veille	/	/	/
réveillon	210.00	105.00	420.00
réunion commerciale	40.00	20.00	80.00
chauffage 1 jour	20.00	20.00	20.00
chauffage 1 we	40.00	40.00	40.00
particip à l'enlèvement des OM	10.00	10.00	10.00
pénalités pour ménage insuffisant	50.00	50.00	50.00

TARIFS applicables au 01/01/2019

haute saison 1er mai au 31 octobre inclus

	COMMUNE	ASSOS de la commune	HORS COMMUNE
CANTINE			
sans cuisine	41 €	21 €	82 €
vin d'honneur avec cuisine	58 €	29 €	116 €
week end	105 €	53 €	210 €
resa la veille			
réveillon	210 €	105 €	420 €
réunion commerciale	40 €	20 €	80 €
chauffage 1 jour	40 €	40 €	40 €
chauffage 1 we	80 €	80 €	80 €
participation enlev OM	20 €	20 €	20 €
pénalités pour ménage insuffisant			

TARIFS applicables au 01/01/2019

basse saison 1er novembre au 30 avril inclus

	COMMUNE	ASSOS de la commune	HORS COMMUNE
CANTINE			
sans cuisine	41 €	21 €	82 €
vin d'honneur avec cuisine	58 €	29 €	116 €
week end	105 €	53 €	210 €
resa la veille			
réveillon	210 €	105 €	420 €
réunion commerciale	40 €	20 €	80 €
chauffage 1 jour	40 €	40 €	40 €
chauffage 1 we	80 €	80 €	80 €
participation enlev OM	20 €	20 €	20 €
pénalités pour ménage insuffisant			

	COMMUNE	ASSOS de la commune	HORS COMMUNE
CENTRE CULTUREL			
sans cuisine	79 €	40 €	158 €
vin d'honneur avec cuisine	99 €	50 €	198 €
FORFAIT MARIAGE	551 €		1 102 €
1 repas	263 €	132 €	526 €
2 repas	394 €	197 €	788 €
retour	105 €	53 €	210 €
réservation la veille	53 €	27 €	106 €
réveillon	788 €	394 €	1 576 €
réunion commerciale			120 €
spectacle-concours-bal- loto- animation but humaitaire	197 €	99 €	394 €
chauffage 1 jour	80 €	80 €	80 €
chauffage 1 we	160 €	160 €	160 €
particip enlev OM	20 €	20 €	20 €
pénalités pour ménage insuffisant	150 €	150 €	150 €
sono	80 €	80 €	80 €
dépot de garantie	750 €	750 €	750 €

	COMMUNE	ASSOS de la commune	HORS COMMUNE
CENTRE CULTUREL			
sans cuisine	63 €	40 €	126 €
vin d'honneur avec cuisine	80 €	50 €	160 €
FORFAIT MARIAGE	441 €		882 €
1 repas	210 €	132 €	420 €
2 repas	315 €	197 €	630 €
retour	84 €	53 €	168 €
réservation la veille	42 €	27 €	84 €
réveillon	788 €	394 €	1 576 €
réunion commerciale			120 €
spectacle-concours-bal- loto- animation but humaitaire	158 €	99 €	316 €
chauffage 1 jour	80 €	80 €	80 €
chauffage 1 we	160 €	160 €	160 €
particip enlev OM	20 €	20 €	20 €
pénalités pour ménage insuffisant	150 €	150 €	150 €
sono	80 €	80 €	80 €
dépot de garantie	750 €	750 €	750 €

- Abris bus la grande cour

Après consultation le Conseil Municipal porte son choix pour l'abri à 2 758€, après vote, la demande de subvention à Vitré communauté sera faite.

10 voix : pour

4- Personnel communal

- Création de poste non permanent à temps non complet « service technique »

Un poste non permanent à temps non complet a été créé en août pour palier l'absence d'agent titulaire, il convient de compléter par la création d'un poste en raison de l'accroissement d'activité. Françoise BUSSON informe le Conseil Municipal, suite à la dernière réunion du Conseil d'Administration de l'AIAJ, que celle-ci refuse l'accompagnement de Denis GABLIN lors de ses missions pour l'espace jeunes.

Le conseil désapprouve la décision de l'AIAJ et prend acte de la mauvaise foi de certain de ses membres qui de plus devant leur difficulté à recruter du personnel avaient sollicité la commune pour les aider.

5- Questions diverses

- Espaces vert (double haies-lotissement)

Sophie NIEZ pose la question à Monsieur le Maire : que doivent tailler les propriétaires des propriétés ?

Monsieur le Maire lui répond que la commune entretient le domaine communal.

- Association modélisme Vitré

Une association de modélisme avait sollicité la mairie pour avoir un terrain d'entraînement, Françoise Busson les a reçu et a proposé le terrain route du Pâtis de la Chapelle, celui-ci ne convenant pas, l'association n'a pas donné suite.

- Association les Lames de Vilaine (lancer de couteaux et haches sur cible)

L'association des lanceurs de couteaux, implantée à Vitré, est à la recherche également d'un terrain d'entraînement, Françoise Busson les a reçu et a proposé le terrain situé entre les services techniques et la RN 157, ce terrain intéresse l'association. Après délibération le conseil vote :

8 voix : pour

1 voix : contre

1 voix : abstention

Françoise Busson rencontrera les riverains, s'ils ne sont pas défavorables le Conseil Municipal donnera son accord pour une période d'essai du 30 octobre au 30 juin.

- Rue de la fontaine

La consultation pour les travaux de voirie de la rue de la fontaine va être lancée, une étude hydraulique est nécessaire pour connaître la dimension du réseau d'eaux pluviales à prévoir,

2 devis proposé : le devis d'EF études est choisi, son coût est de 3 120€ ;

Le conseil valide et vote :

10 voix : pour

- Vœux du Maire

Meddy DELAHAIE informe le conseil du choix de la commission communication, la formule retenue est le vendredi soir avec invitation personnelle des nouveaux habitants et nouveaux nés de l'année passée.

Meddy Delahaie propose également d'offrir une peluche de Maïlou, confectionnée à Chateaubourg à chaque nouveau-né, cette peluche sera remise lors de la cérémonie des vœux, le Conseil Municipal est favorable

- La prochaine réunion du conseil : jeudi 25 octobre à 19h30.

- La séance est levée à 21h45.